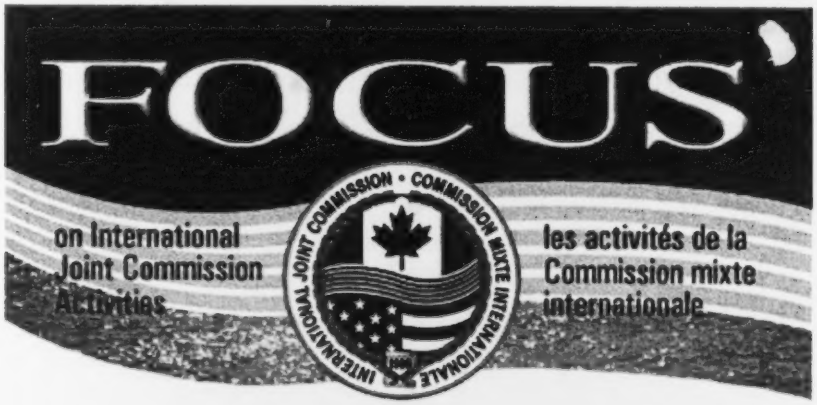

Commission mixte internationale
Été 2008
Volume 33, Numéro 1

La Commission mixte internationale célébrera le centenaire du Traité des eaux limitrophes à Niagara Falls en juin 2009

Le samedi 13 juin 2009, les spectaculaires chutes Niagara serviront de toile de fond à un événement historique, lorsque les commissaires de la Commission mixte internationale (CMI) rencontreront les dirigeants des dix administrations locales bordées par la rivière Niagara pour célébrer la signature du Traité des eaux limitrophes de 1909, à l'origine de la CMI. Il est important de tenir cet événement aux chutes Niagara, car il s'agit de l'une des deux seules régions géographiques mentionnées dans le Traité.

La célébration est organisée par le Comité du centenaire du Traité des eaux limitrophes qui planifie des activités publiques pour souligner le centième anniversaire de la création de la CMI. Le Comité est formé initialement des dirigeants des dix administrations locales dont le territoire borde la frontière formée par la rivière Niagara (les villes de Buffalo et Niagara Falls, dans l'État de New York, et de Niagara Falls, en Ontario, les municipalités de Fort Erie et Niagara-on-the-Lake, les villages de Lewiston et Youngstown, le comté d'Érié, le comté de Niagara et la

Municipalité régionale de Niagara), le consulat général des États-Unis à Toronto, le consulat général du Canada à Buffalo, la Commission des parcs du Niagara, l'administration des parcs de l'État de New York et la Commission des ponts des chutes Niagara et la CMI.

La célébration aux chutes Niagara constituera le point culminant d'une année de commémoration pancanadienne du centenaire dans tous les bassins frontaliers dans lesquels la CMI assume des responsabilités en matière d'eaux limitrophes. La CMI compte inviter à la cérémonie les anciens et actuels présidents de la Commission, premiers ministres, secrétaires d'État et ministres des Affaires étrangères ainsi que tous les anciens commissaires de la CMI. Elle prévoit aussi un programme musical et culturel binational, des expositions sur l'environnement et l'histoire ainsi que des activités pour les enfants parallèlement à la cérémonie officielle.

Les rapports scientifiques ayant conduit au Quinzième Rapport biennal seront abordés à la prochaine réunion biennale, les 6 et 7 octobre 2009, à Windsor (Ontario)

L'article VII de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs stipule que :

> « La Commission doit, au moins tous les deux ans, présenter un rapport détaillé aux Parties et aux Gouvernements des États et de la Province sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs généraux et spécifiques... Ce rapport doit comprendre une évaluation de l'efficacité des programmes et autres mesures adoptés en vertu du présent Accord, ainsi que des conseils et des recommandations. »

Pour faciliter l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif qui consiste à préserver l'intégrité physique, chimique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs, la Commission demandera à des experts, des intervenants et des membres du public de participer aux ateliers lors de la prochaine réunion biennale qui se tiendra les 6 et 7 octobre 2009, à Windsor (Ontario), et d'examiner plusieurs rapports scientifiques de pointe établis par les organes consultatifs de la CMI et qui portent sur les eaux riveraines des Grands Lacs. Ces rapports et les discussions qu'ils susciteront durant les ateliers constitueront d'importantes composantes pour l'élaboration du Quinzième Rapport biennal sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, dont la publication est prévue pour le début de 2010. La Commission prévoit publier les rapports en version préliminaire avant la réunion.

Dans la foulée d'une recommandation du rapport de 2006 de la CMI intitulé *Avis aux gouvernements concernant l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*, la réunion de 2009 sera l'hôte du tout nouveau **Forum des intervenants des Grands Lacs de la Commission**. L'événement permettra aux organisations intéressées d'élaborer de manière plus directe des résolutions sur l'état des Grands Lacs, exercice auquel la Commission pourra collaborer en transmettant les résolutions aux gouvernements du Canada et des États Unis. La réunion de divers intérêts, allant de l'industrie et des groupes de protection de l'environnement aux organisations gouvernementales,

facilitera le repérage des synergies ainsi que l'établissement de plans d'action coopératifs, lorsqu'il sera prudent de le faire.

Les conseils consultatifs de la CMI se concentrent sur les eaux riveraines des Grands Lacs

Malgré l'importance vitale des eaux riveraines des Grands Lacs où vivent, travaillent et se divertissent la plupart des personnes, l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs contient peu de dispositions spécifiques relatives à ces eaux. De plus, les eaux riveraines constituent le lien essentiel entre les bassins hydrographiques, leurs nombreux tributaires et milieux humides et les eaux du large des Grands Lacs. Les impacts écologiques et économiques surviennent le plus souvent dans les eaux riveraines, notamment le rejet de tapis d'algues fétides sur les rives, l'encrassement des prises d'eau industrielles et municipales par les algues et les moules zébrées et la fermeture de plages en raison de la contamination bactérienne.

Vu la préoccupation de plus en plus grande concernant la dégradation de la qualité des eaux riveraines, la Commission a mentionné par écrit aux deux gouvernements fédéraux en juillet 2007 et décembre 2007 que les problèmes des eaux riveraines des Grands Lacs étaient suffisamment importants pour justifier la réouverture de l'Accord afin de le mettre à jour et de le réviser uniquement sur la base des questions liées aux eaux riveraines. En novembre 2007 et mars 2008, les conseils consultatifs de la CMI ont tenu des ateliers réunissant des experts des universités, des gouvernements et de l'industrie pour élaborer un cadre de gestion adaptative des eaux riveraines des Grands Lacs. Les conseils consultatifs analysent actuellement les résultats de ces ateliers afin de formuler des conseils formels à la Commission et aux gouvernements sur les besoins essentiels en matière de connaissances scientifiques, de gestion des ressources, de gouvernance et de politique qui sont associés aux eaux riveraines des Grands Lacs. On peut se procurer gratuitement un disque compact sur les communications et les exposés présentés aux ateliers en communiquant avec commission@windsor.ijc.org.

La CMI présente deux rapports sur la qualité de l'air transfrontalier entre le Canada et les États-Unis

En mai 2008, la Commission mixte internationale a présenté deux rapports sur la qualité de l'air transfrontalier : a) *Synthèse des commentaires du public au sujet du Rapport d'étape 2006 de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air*; b) *Deuxième sommaire des questions névralgiques liées à la qualité de l'air dans la région transfrontalière*.

Le deuxième sommaire des questions névralgiques liées à la qualité de l'air dans la région transfrontalière reconnaît les progrès considérables accomplis par les deux pays sur les questions définies dans le premier résumé. Il contient des recommandations concernant six secteurs clés de la qualité de l'air transfrontalier. La Commission appuie les recommandations de son Conseil consultatif, selon lesquelles les gouvernements du Canada et des États-Unis devraient :

1. encourager la recherche et le développement sur la qualité de l'air dans le secteur privé en prenant des mesures pratiques telles que

les incitatifs fiscaux liés aux réductions des émissions;
2. utiliser l'Accord Canada–États-Unis sur la qualité de l'air pour régler les nouvelles questions concernant la qualité de l'air transfrontalier dans l'ouest;
3. servir d'exemple à l'échelle internationale en matière de réduction des émissions attribuables aux secteurs aéronautique et maritime, notamment en ratifiant l'annexe VI de la Convention « *MARPOL* « de l'Organisation maritime internationale;
4. soutenir la collecte de données uniformes et utiles sur la qualité de l'air en maintenant un financement stable et une coordination accrue des systèmes de surveillance transfrontaliers;
5. aider les administrations provinciales, étatiques, municipales et régionales à « verdir » leurs activités et à financer des programmes de réduction et de contrôle de la pollution provenant du brûlage en plein air, des poêles à bois et des produits de consommation tels que le matériel pour pelouses et jardins;
6. examiner leurs régimes règlementaires actuels sur les substances existantes afin d'en évaluer l'applicabilité et l'efficacité en ce qui a trait à la réglementation des nouvelles substances et des substances reconnues telles que les nanomatériaux.

Presque tous les répondants à la consultation publique relative au *rapport d'étape 2006* sur la qualité de l'air ont exprimé un solide appui à l'Accord et reconnu qu'il réussit à encourager la coopération binationale en matière de lutte contre la pollution, de surveillance, de recherche et d'échange d'informations. Le répondants sont satisfaits des grands progrès accomplis par les deux pays dans le but de réduire les émissions de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils. Cela dit, la plupart conviennent qu'il reste beaucoup à faire pour réduire la pollution atmosphérique transfrontalière. En outre, plusieurs souhaitent qu'on accorde plus d'attention à ce qui se passe dans les régions occidentales du continent.

Vous pouvez consulter les deux rapports sur le site Web de la Commission à l'adresse http://www.ijc.org/.

La CMI soumet à la consultation publique une nouvelle ordonnance et un nouveau plan pour régulariser les niveaux et les débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

La Commission tient 20 séances d'information et audiences publiques afin d'informer le public et de recevoir des commentaires

Depuis près de cinquante ans, la Commission régularise les niveaux et les débits du lac Ontario et de la section internationale du fleuve Saint-Laurent.

Après cinq ans d'étude et de consultation publique à grande échelle, la Commission a publié, aux fins de commentaires du public, un nouveau plan de régularisation, appelé « Plan 2007 », et une nouvelle ordonnance.

Après cette annonce, le personnel et les experts de la Commission ont organisé des séances d'information à la fin d'avril et au début de mai dans

dix collectivités riveraines du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, en amont et en aval du barrage et dans les deux pays. En juin, les commissaires ont tenu des audiences publiques officielles aux mêmes endroits afin de recevoir des commentaires. Au Canada, les séances ont eu lieu aux endroits suivants : Belleville, Kingston et Port Jordan, en Ontario; Montréal et Sorel-Tracy, au Québec. Aux États-Unis, elles ont été tenues à Alexandria Bay, Oswego, Olcott, Greece et Massena, dans l'État de New York.

Après la période de commentaires, qui a pris fin le 11 juillet 2008, les commissaires ont remercié le public, les représentants élus et les gouvernements des provinces et des États de leur participation. Ils ont également déclaré que, selon eux, la période de commentaires a été productive puisqu'elle a permis de préciser les opinions des différents intervenants dans le bassin.

Les commissaires se sont réunis à la mi-août afin d'examiner les commentaires et de délibérer de la future régularisation des niveaux d'eau et des débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. La réunion a inclus aussi une séance à laquelle ont participé des représentants des gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis pour discuter du processus de consultation les visant, et par leur entremise, du processus de consultation des provinces de l'Ontario et du Québec ainsi que de l'État de New York. La Commission demandera l'avis des deux gouvernements fédéraux avant de prendre une décision finale.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse http://www.ijc.org/documentsLOSL/index.php. De plus, tous les commentaires du public seront affichés sur le Web.

UNE INITIATIVE DE LA CMI VISE LA PRODUCTION DE CARTES HARMONISÉES : création de cartes et de données géographiques à plus haute résolution pour les bassins hydrographiques transfrontaliers

Dans le cadre de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques *(voir l'article suivant)*, la CMI a soutenu depuis 2005 les travaux visant à produire des ensembles de données géographiques uniformes et comparables pour les bassins hydrographiques qui chevauchent la frontière canado-américaine. Au fil des années, chaque pays a mis au point ses propres ensembles de données pour le système d'information géographique (SIG) et, jusqu'à récemment, ces ensembles de données à une échelle utilisable par les planificateurs et les gestionnaires à la grandeur des bassins s'arrêtaient à la frontière. Les premières tentatives de regroupement des données issues des deux pays ont révélé les nombreuses incohérences suivantes :

- les cours d'eau et autres accidents géographiques ne sont pas tout à fait alignés;
- les courbes de niveau ne sont pas reliées ou sont exprimées dans des unités différentes;
- les accidents géographiques sont montrés à divers niveaux de détails et à diverses résolutions;

- Il n'y a pas de correspondance entre les lignes qui délimitent les bassins hydrographiques (indiquant les régions où convergent les eaux de surface);
- la terminologie des accidents géographiques, de la couverture végétale ou de l'utilisation des sols n'est pas uniforme.

Atelier sur l'harmonisation des données de 2007, à Fredericton (Nouveau-Brunswick). Nelda Craig, du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, Faye Cowie, de Watershed Technologies (Nouveau-Brunswick), et Lee Sochasky, de la Ste-Croix International Waterway Commission, discutent de confluence.

De telles incohérences ont ralenti les efforts déployés en vue d'une compréhension intégrée et globale des bassins transfrontaliers. Reconnaissant le problème, la CMI a lancé un projet pilote dans le bassin de la rivière Ste-Croix (Maine–Nouveau-Brunswick) pour établir un ensemble de données SIG « harmonisé », dans lequel les données disponibles des deux côtés de la frontière sont fusionnées en un seul produit homogène qui fournit un portrait unifié du bassin hydrographique. Ces données SIG sont habituellement des accidents géographiques de base tels les cours d'eau, les lacs et les milieux humides, mais d'autres «couches de données » peuvent être ajoutées à mesure que l'information devient accessible pour ce qui est des aspects politiques, des types de sol, de l'utilisation du sol, etc.

Un des facteurs compliquant la situation est que les données nécessaires pour tout bassin ou pour toute région ont été recueillies et stockées par différents organismes fédéraux, étatiques ou provinciaux dans chaque pays. Par conséquent, réunir des représentants de ces organismes constitue la première étape essentielle à la création d'un inventaire complet des données et au déchiffrage des données accessibles : par exemple, qui a quoi? comment les données sont-elles stockées? quels formats, quelles normes et quelles définitions sont utilisées? Peut ensuite commencer la délicate tâche qui consiste à faire concorder les données et à les structurer dans un format convenu qui est bénéfique pour tous les intérêts.

Pour le projet pilote de la rivière Ste-Croix, la CMI a versé 50,000 $US en subvention de démarrage à la « *United States Geological Survey (USGS)* « en 2005–2006 pour produire un ensemble de données homogènes concernant le bassin de la rivière Ste-Croix. En réponse aux exigences de l'État et de la province, la USGS, en collaboration avec « *l'Army Corps of Engineers* » des États-Unis et le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick et grâce à leurs contributions financières et en nature, a recommandé de mettre l'accent sur l'harmonisation des unités de mesure des bassins hydrographiques (bassins hydrographiques délimités topographiquement avec des destinataires uniques) et l'harmonisation des accidents géographiques tels les plans d'eau, les lacs, les réservoirs, les ruisseaux et les rivières. Après avoir repéré les techniciens compétents, le Nouveau-Brunswick a organisé trois ateliers d'harmonisation, auxquels ont participé des experts locaux provenant des deux côtés de la frontière.

Les ateliers d'harmonisation ont favorisé une approche pratique *(voir la*

photographie), dans laquelle les participants ont mis à contribution leurs connaissances. En se fondant sur des données hydrographiques publiées pour le Nouveau-Brunswick et le Maine, les participants ont pu convenir de certaines interprétations communes concernant les bassins hydrographiques et aborder les questions de tâches et de protocoles de désignation. Les couches de données hydrographiques harmonisées qui en résultent *(voir la carte et le tableau qui suivent)* comprennent une couche homogène de bassins hydrographiques fondés sur la topographie — *« l'International Watershed Boundary Dataset (IWBD) »* (ensemble de données internationales sur les limites des bassins hydrographiques) — et un ensemble de données hydrographiques harmonisées qui englobent les plans d'eau, les lacs, les réservoirs, les ruisseaux et les rivières — *« l'International Hydrographic Dataset (IHD) «* (ensemble de données hydrographiques internationales). Ces ensembles de données forment un cadre de base, auquel il est possible d'ajouter des cartes et des produits de données adaptés aux besoins locaux.

Pour la première fois, les gestionnaires et les planificateurs des deux côtés de la frontière sont en mesure de parler la même langue et de mettre en commun les mêmes données et les mêmes outils d'analyse en ce qui concerne les caractéristiques géologiques et hydrologiques du bassin hydrographique de la rivière Ste-Croix. La situation est précieuse pour la planification à long terme et elle peut faciliter aussi des interventions coordonnées lors d'éventuels incidents tels un déversement accidentel ou une inondation. La participation des intervenants locaux à la création des ensembles de données ainsi que la gérance et la maintenance des données à l'échelle locale sont essentielles à la réussite de cette approche. Même si ce n'est pas à la CMI de créer ou de stocker des données SIG, la Commission peut néanmoins favoriser la rencontre des partenaires intéressés des administrations étatiques, provinciales et fédérales afin qu'ils élaborent des ensembles de données qui répondent à leurs besoins.

Se servant du projet pilote de la rivière Ste-Croix comme modèle, la CMI prévoit élargir cette approche à l'harmonisation des données SIG pour d'autres territoires sous mandat de la Commission, le but ultime étant d'accélérer l'harmonisation des couches de données SIG pour l'ensemble de la frontière canado-américaine. Bien que l'élimination des incohérences dans les données binationales soit une tâche énorme nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, le projet pilote de la rivière Ste-Croix montre que c'est faisable.

Exemple d'harmonisation de bassins hydrographiques et de données hydrographiques pour le bassin de la rivière Ste-Croix.

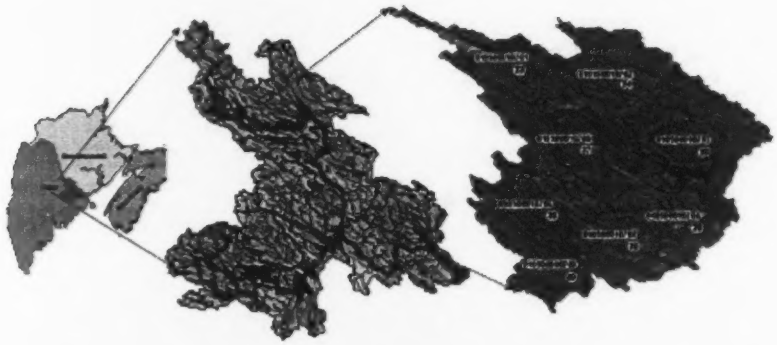

Hydrolic Unit Level Niveau de l'unité hydrologique	Hydrolic Unit Designation Désignation de l'unité hydrologique	WBD Code Code WBD	New Brunswick SNB Name Nouveau-Brunswick Nom du SNB	Hydrolic Unit Name Nom de l'unité hydrologique	IWBD Code "Code IWBD"
4th Level 4e niveau	Subbasin Sous-bassin	01050001	St. Croix Level 1 Ste Croix Niveau 1	St. Croix Ste Croix	
5th Level 5e niveau	Watershed Bassin hydrographique	01050001107	Canoose Composite Level 2 Composite Canoose Niveau 2	Upper St. Croix Cours supérieur de la rivière Ste Croix	
6th Level 6e niveau	Subwatershed Sous-bassin hydrographique	010500010703	Canoose Stream Level 3 Ruisseau Canoose Niveau 3	Canoose Flowage Réservoir Canoose	35

La Commission, ses conseils et des intervenants usent de stratégie pour renforcer l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques

Des représentants du Canada et des États-Unis, membres de dix conseils de la CMI, des commissaires, des membres du personnel de la Commission et d'autres intervenants et représentants d'organismes intéressés se sont réunis à Vancouver (Colombie-Britannique) au printemps 2008 afin d'examiner les progrès réalisés, d'échanger des points de vue, de mettre en commun des renseignements et de discuter de la future orientation de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques. Les participants à l'atelier ont pris acte des diverses réalisations effectuées dans le cadre de l'Initiative et ont souligné le soutien accordé par la CMI aux activités de compilation de données géographiques uniformes, comparables et homogènes pour les bassins qui chevauchent la frontière canado-américaine (voir l'article précédent). Ils ont établi aussi des mesures pour améliorer et renforcer l'Initiative, y compris la définition plus précise des principes directeurs et l'élaboration d'un cadre stratégique plus explicite.

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques encourage une approche intégrée et écosystémique des questions que suscitent les eaux transfrontalières par la participation accrue et le renforcement de la capacité à l'échelle locale. Elle a été conçue pour faciliter l'élaboration de réponses adaptées aux bassins hydrographiques face aux enjeux qui apparaissent, comme l'intensification de la croissance démographique et de l'urbanisation, les changements climatiques planétaires, l'évolution des utilisations de l'eau, la pollution venant de l'air et des sols et l'introduction d'espèces exotiques. L'initiative se fonde sur le principe que les gens de l'endroit, s'ils obtiennent l'aide voulue, sont les mieux placés pour résoudre de nombreux problèmes transfrontaliers locaux.

Durant la préparation de l'atelier, la commissaire Irene Brooks a fait le commentaire suivant : « Une des principales caractéristiques de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques est l'importance de plus en

plus grande accordée à une approche écosystémique, c'est-à-dire une approche intégrée qui offre une meilleure vue d'ensemble, adopte une vision à long terme et ne se limite pas aux frontières politiques. »

Le commissaire Jack Blaney a ajouté ce qui suit : « Pour réussir à traiter des questions transfrontalières, il est nécessaire d'adopter une approche participative, qui favorise les partenariats, renforce la collaboration, facilite la mise en commun de l'information et améliore la coordination entre tous les intérêts d'un bassin hydrographique. »

En 1997, la CMI a d'abord proposé le concept de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques dans le but de renforcer ses conseils et a ensuite élaboré le concept en novembre 1998 dans la foulée d'un processus de consultation élargi mené dans le cadre d'un mandat précis des gouvernements du Canada et des États-Unis. Quatre conseils internationaux de bassins hydrographiques ont été désignés à titre d'expérience pilote; ils visent les bassins hydrographiques des rivières Ste-Croix, Rouge, à la Pluie et Souris. En avril 2007, le premier conseil international de bassin hydrographique constitué par la CMI a été celui du bassin de la rivière Ste-Croix. Les exposés des représentants des quatre conseils internationaux, qui ont porté sur les réalisations et les défis à relever, ont donné le coup d'envoi à la discussion lors de l'atelier de Vancouver.

Selon les quatre exposés, le fonctionnement des quatre conseils internationaux de bassins hydrographiques est fondé sur le principe de l'engagement auprès des administrations locales et des intervenants et entre les administrations locales et les intervenants. Par exemple :

- Tous les conseils internationaux de bassins hydrographiques ont intégré des projets précis dans leurs plans de travail qui visent à fournir aux intervenants des outils axés sur le bassin hydrographique.
- Le Conseil international du bassin de la rivière Ste-Croix a l'intention de distribuer à grande échelle un rapport sur l'état du bassin.
- Les questions relatives au bassin de la rivière à la Pluie sont encore traitées par deux conseils distincts, l'un s'occupant de la quantité d'eau et l'autre de la qualité de l'eau; les deux conseils, qui collaborent étroitement, ont organisé des réunions publiques avec les organismes ressources et les exploitants des barrages, tenu des réunions participatives avec les Premières nations et participé aux conférences locales et régionales organisées par d'autres intervenants.

Lors de la discussion qui a suivi les exposés des conseils, les membres des conseils ont indiqué que les bienfaits tangibles pour les autres intéressés, tels que les cartes, les données scientifiques, les modèles et les données de surveillance environnementale produits dans le cadre d'une approche consensuelle binationale, avaient été très importants pour obtenir l'appui à l'échelle locale concernant l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques.

Même si l'Initiative a contribué à améliorer l'efficacité des conseils de la CMI qui ont adopté l'approche par bassin

hydrographique, la Commission a posé un regard neuf sur l'Initiative afin que davantage soit réalisé pour promouvoir le projet et stimuler la réalisation de progrès. Cet atelier témoigne de l'engagement à veiller au succès de l'Initiative et de l'engagement de la CMI qui a désigné deux membres de son personnel, Willem Brakel (brakelw@washington.ijc.org) et Ted Yuzyk (yuzykt@ottawa.ijc.org), comme coordonnateurs de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques. Les coordonnateurs profitent des expériences mises en commun et des recommandations issues de l'atelier et travaillent en collaboration avec les conseils, les commissaires et le personnel de la CMI pour repérer les occasions de renforcement de l'approche par bassin hydrographique dans chaque bassin.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques, veuillez consulter le site Web suivant :
http://www.ijc.org/conseil_board/watershed/fr/watershed_home_accueil.htm.

Des participants à la fin de l'atelier sur l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques, qui s'est tenu au « Morris K. Wosk Centre for Dialogue » de l'Université Simon Fraser, à Vancouver (Colombie-Britannique). Source : Glen Milne.

Allées et venues

Sam Speck, commissaire, Section américaine

Sam Speck s'est joint à la CMI en mai. M. Speck a été directeur des ressources naturelles de l'Ohio durant huit ans. Auparavant, il a été président du *« Muskingum College »* à New Concord (Ohio) pendant dix ans. Il a aussi été directeur associé de la *« Federal Emergency Management Agency «*. Il a été membre de l'assemblée législative et du sénat de l'Ohio pendant 13 ans, tout en faisant partie du corps professoral du *« Muskingum College «*.

Alors qu'il était directeur des ressources naturelles de l'Ohio, M. Speck a été membre et président de la Commission du lac Érié de l'Ohio et de la Commission des Grands Lacs. Il a aussi présidé le groupe de travail sur la gestion de l'eau du *« Council of Great Lakes Governors «* et des premiers ministres de l'Ontario et du Québec. Ce groupe a élaboré la convention et l'entente sur les ressources en eau du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Pierre Trépanier, commissaire, Section canadienne

Pierre Trépanier s'est joint à la CMI en avril. Il pratique au sein de l'équipe de droit du travail et de l'emploi au cabinet d'avocats Heenan Blaikie, où il est associé depuis 1975.

Il possède une expérience considérable et variée en

relations de travail, à titre de conseiller juridique auprès d'entreprises nationales et internationales, notamment en matière de négociation de conventions collectives. Il représente ses clients devant tous les tribunaux ainsi que devant des tribunaux administratifs et quasi judiciaires, de compétence tant provinciale que fédérale.

De 1993 à 1995, Me Trépanier a été président du conseil d'administration de la Magnétothèque, un centre de production de livres sonores pour les personnes ayant une déficience visuelle. De plus, il a été membre du conseil d'administration de *« Berlitz Canada »*, de 1991 à 2001, et de *« Berlitz GlobalNet Canada »* jusqu'en 2001. Il a siégé au conseil consultatif de *« Care Canada »* durant plusieurs années.

Dr Charles A. Lawson, secrétaire, Section américaine de la CMI

Dr Charles Lawson s'est joint au personnel de la CMI en juillet. Il a travaillé au département d'État des États-Unis et, plus récemment, au *« Bureau of Near Eastern Affairs »*, où il était responsable des questions liées à l'eau et à l'environnement dans le contexte des négociations du processus de paix au Moyen-Orient. De plus, il a coordonné les stratégies du gouvernement des États-Unis en matière d'aide scientifique et technologique aux pays de l'ex Union soviétique et conçu des activités coopératives scientifiques et technologiques pour l'Afrique et les régions du Proche-Orient et de l'Asie du Sud.

Bureau régional des Grands Lacs, à Windsor

John McDonald a pris sa retraite après 22 années de service au Bureau régional des Grands Lacs où il a été au service de la Commission à titre de secrétaire du Conseil consultatif international sur la qualité de l'air.

La CMI souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de ses conseils et exprime sa gratitude aux personnes qui ont consacré temps et talent à aider le Canada et les États-Unis à gérer les questions d'environnement transfrontalier.

Groupe d'étude international des Grands Lacs d'amont souhaite la bienvenue à :

Dr John J. Boland, département de géographie et de génie de l'environnement, Université Johns Hopkins

Conseil des gestionnaires de recherche des Grands Lacs souhaite la bienvenue à :

Dr Brian A. Grantham , Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Dr John Dettmers, Commission des pêcheries des Grands Lacs

Départs :

Cheryl Lewis, Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Dr Charles C. Krueger, Commission des pêcheries des Grands Lacs

Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs souhaite la bienvenue à :

Dr Jeff Ridal, Institut des sciences environnementales du fleuve Saint-Laurent

Dre Susan Schantz, Université de l'Illinois à Urbana Champaign

Dr Richard Whitman, U.S. Geological Survey Great Lakes Science Center

Départs :

Dr David Lean, Université d'Ottawa

Dre Joan Rose, Université de l'État du Michigan

Jay Unwin, National Council for Air and Stream Improvement, Inc.

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs souhaite la bienvenue à :

Dr David E. Boerner, Commission géologique du Canada

Eric Boysen, Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Terry J. Cosby, Service de la conservation des ressources naturelles, département de l'Agriculture des États-Unis

Maxine Kingston, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Départs :

Alec Denys, Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Adel Shalaby, Santé Canada

Conseil consultatif international sur la qualité de l'air souhaite la bienvenue à :

Barry J. Jessiman, Santé Canada

Départ :

Peggy Farnsworth, Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Conseil international de contrôle du lac Supérieur et Conseil international de contrôle de la rivière Niagara souhaite la bienvenue à :

Colonel Jeffrey C. Smith, co-président, Section américaine (par intérim), Army Corps of Engineers des États-Unis

Départ :

Général Bruce A. Berwick, co-président, Section américaine, Army Corps of Engineers des États-Unis

Conseil international de contrôle du lac à la Pluie souhaite la bienvenue à :

Glenn Witherspoon, Fort Frances (Ontario)

Départ :

Peter Williams, Thunder Bay (Ontario)

Conseil international de lutte contre la pollution de la rivière à la Pluie souhaite la bienvenue à :

Melanie Neilson, Environnement Canada

Départ :

John Merriman, Environnement Canada

Conseil international de la rivière Rouge souhaite la bienvenue à :

Mike Renouf, Environnement Canada

Girma Sahlu, co-secrétaire, Section canadienne Environnement Canada

Stefanie Jordan, co-secrétaire, Section américaine Bureau of Reclamation

Départ :

Wayne Dyvbig, co-président, Section canadienne Saskatchewan Watershed Authority

Conseil international du bassin de la rivière Ste-Croix souhaite la bienvenue à :

Colonel Philip T. Feir, co-président, Section américaine, Army Corps of Engineers des États-Unis

Charles LeBlanc, Environnement Canada

Dr Robert Stephenson, Station biologique de St. Andrews

Départ :

Colonel Curtis Thalken, co-président, Section américaine, Army Corps of Engineers des États-Unis

Groupe d'étude international des Grands Lacs d'amont Groupe consultatif sur l'intérêt public souhaite la bienvenue à :

David Irish, Exploitant de la marina, Harbor Springs (Michigan)

Dan Thomas, Great Lakes Sport Fishing Council

James H.I. Weakley, Lake Carriers Association

Jeff Vito, Ville de Superior (WI)

Conseil international de la rivière Souris souhaite la bienvenue à :

Bob White, North Dakota State Water Commission

Restez branchés

La CMI est intéressée à connaître votre opinion sur ses activités. Vous pouvez nous contacter de différentes façons:

Section canadienne	Section américaine	Bureau régional des Grands Lacs
Murray Clamen Secrétaire	Charles Lawson Secrétaire	Karen Vignostad Directtrice
Bernard Berckhoff Affaires publiques	Frank Bevacqua Affaires publiques	Vacant Affaires publiques
Courriel : Commission@ ottawa.ijc.org	Commission@ washington.ijc.org	Commission@ windsor.ijc.org
Courrier : 234, avenue Laurier Ouest 22e étage Ottawa (Ontario) KIP 6K6	1250 23rdStreet NW Suite 100 Wassington, DC 20440	100, avenue Ouellette, 8e étage Windsor (Ontario) N9A 6T3 ou P.O. Box 32869 Detroit, MI 48232-2869
Télécopieur : 613-993-5583	202-254-4564	519-257-6740
Téléphone : 613-995-2984	202-736-9000	519-257-6700 or

		313-226-2170

Page d'accueil www.ijc.org

Commissaires :

Irene B. Brooks présidente de la Section américaine	Rt. Hon. Herb Gray président de la Section canadienne
Allen I. Olson Commissaire, Section américaine	Jack Blaney Commissaire, Section canadienne
Sam Speck Commissaire, Section américaine	Pierre Trépanier Commissaire, Section canadienne

Haut
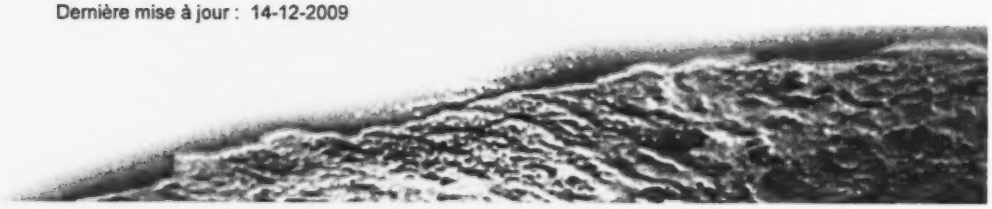
Dernière mise à jour : 14-12-2009